

## 2 Localisation de l'installation

Le site d'implantation du parc éolien est localisé en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Creuse, sur la commune de Mansat-la-Courrière (cf. carte suivante).

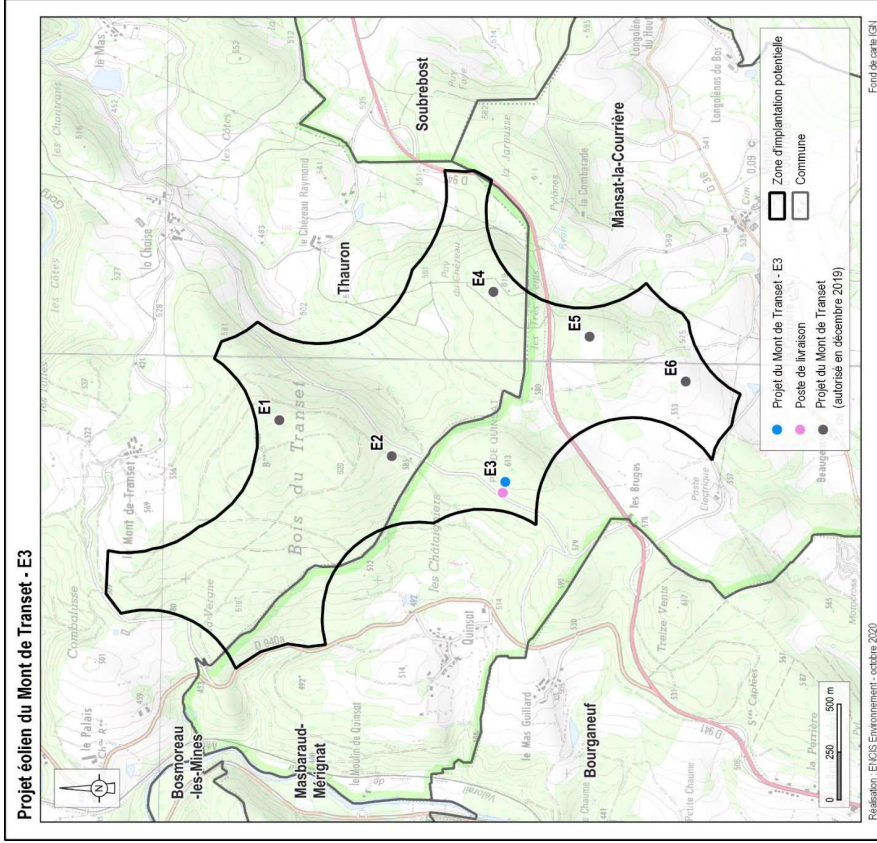
Les renseignements suivants présentent la localisation de l'installation ainsi que les coordonnées de l'éolienne et du poste de livraison et les parcelles concernées.

Région	Nouvelle-Aquitaine
Département	Creuse
Commune	Mansat-la-Courrière

Tableau 4 : Localisation de l'installation

	Coordonnées LAMBERT 93		Coordonnées WGS84		Altitude au sol	Altitude sommitale
	X	Y	Latitude	Longitude		
E3	606185	6542296	N 45°58'26,1"	E 01°47'18"	600 m	750 m
PDL	606128	6542309	N 45°58'26,46"	E 01°47'15,35"	584 m	586,7 m

Tableau 5 : Coordonnées des éoliennes et du poste de livraison



Carte 3 : Localisation du site d'implantation

Eolienne	Commune	Section et parcelle	Plateforme	Piste créée	Poste de livraison	Plateforme du poste de livraison	Remblais et déblais permanents	Défrichage supplémentaire sous la zone de survol	Surface totale
E3	Mansat-la-Courrière	A 353						2 932 m <sup>2</sup>	2 932 m <sup>2</sup>
		A 354	694 m <sup>2</sup>		36 m <sup>2</sup>	114 m <sup>2</sup>	513 m <sup>2</sup>	3 102 m <sup>2</sup>	4 459 m <sup>2</sup>
		A 357	1 119 m <sup>2</sup>	61 m <sup>2</sup>			615 m <sup>2</sup>	1 969 m <sup>2</sup>	3 764 m <sup>2</sup>
		A 358	1 m <sup>2</sup>	318 m <sup>2</sup>			417 m <sup>2</sup>	169 m <sup>2</sup>	905 m <sup>2</sup>
		A 359		275 m <sup>2</sup>			140 m <sup>2</sup>		415 m <sup>2</sup>
		A 360		303 m <sup>2</sup>			141 m <sup>2</sup>		444 m <sup>2</sup>
		A 373		186 m <sup>2</sup>			30 m <sup>2</sup>	216 m <sup>2</sup>	
		Domaine public			38 m <sup>2</sup>		3 m <sup>2</sup>	41 m <sup>2</sup>	
<b>Total</b>	-		<b>1 814 m<sup>2</sup></b>	<b>1 143 m<sup>2</sup></b>	<b>36 m<sup>2</sup></b>	<b>152 m<sup>2</sup></b>	<b>1 859 m<sup>2</sup></b>	<b>8 172 m<sup>2</sup></b>	<b>13 176 m<sup>2</sup></b>

Tableau 6 : Parcelles cadastrales

### 3 Nature et volume des activités

Le parc éolien du Mont de Transet - E3 est composé de :

- 1 éoliennes de type Vestas V110 ou Nordex N117, d'une hauteur totale de 149,5 à 150 m (moyeu : 95 m, pales : 54 m, rotor : 110 m pour la Vestas V110 ; moyeu : 91 m, pales : 57,3 m, rotor : 117 m pour la N117) ou éolienne de gabarit similaire,
- 1 poste de livraison, de longueur 12 m, de largeur 3 m et de hauteur hors sol de 2,7 m.

Cette installation produit de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent.

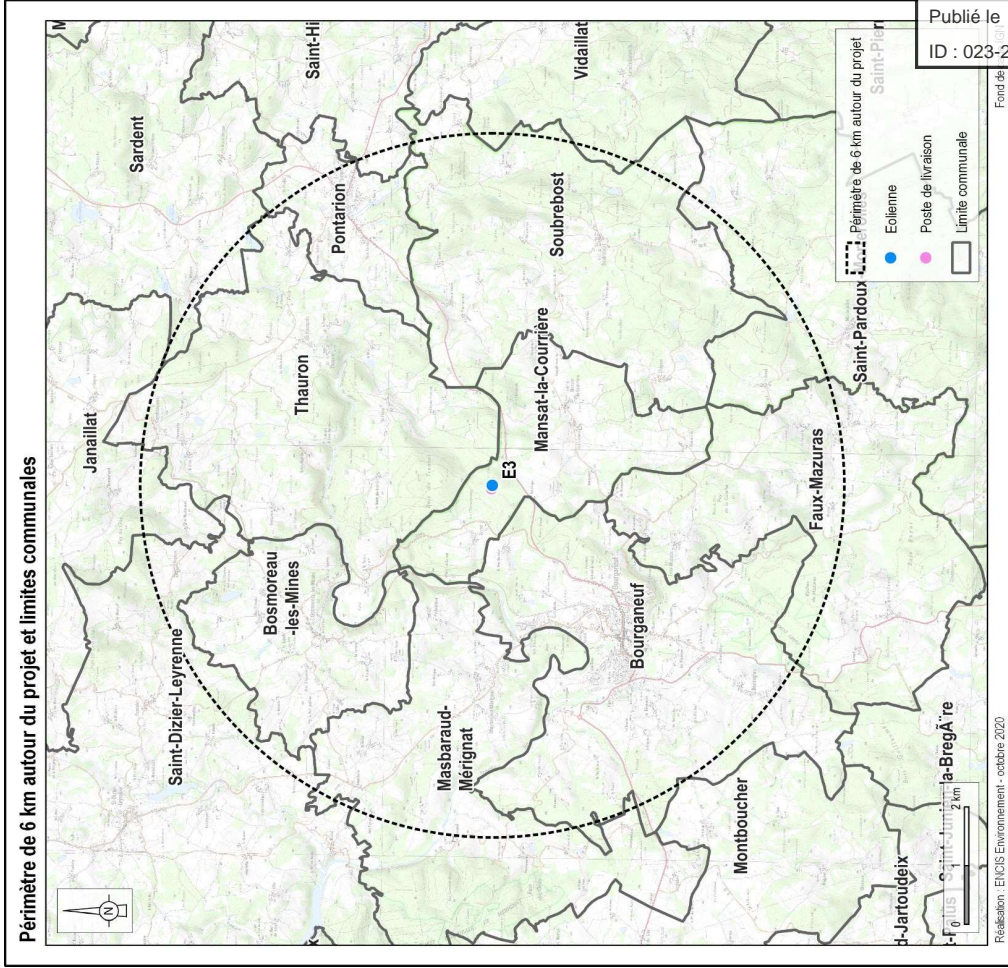
La puissance totale installée est de 2,2 à 3,6 MW.

La production attendue (sans bridage acoustique et chioprières) est de 4 840 à 7 920 MWh/an.

Etant donné que le parc éolien du Mont de Transet - E3 est une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupe un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 mètres (sommet de la nacelle inclus), il est soumis au **régime de l'autorisation au titre de la rubrique n°2980** de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le rayon d'affichage d'avis d'enquête publique est de 6 km et concerne donc les communes suivantes :

- Bosmoreau-les-Mines
- Bourganeuf
- Faux-Mazuras
- Janaillet
- Mansat-la-Courrière
- Masbaraud-Mérignat
- Montboucher
- Pontarion
- Saint-Dizier-Leyrenne
- Saint-Hilaire-le-Château
- Saint-Pardoux-Morteroles
- Sardent
- Soubrebost
- Thauron
- Vidalliat



Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le

ID : 023-200067189-20221129-20221108-DE

SLOW